



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



13137733

TRIBUNAL DE COMMERCE

29 AOÛT 2013

NIVEELLE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 440.912.708

Dénomination

(en entier) : **BOUSSALAA**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Impasse Calongette 13 bte 1 à 1300 WAVRE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : démission-nomination

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

tenue au siège social en date du 14 juin 2013 à 16 heures

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Mohamed BOUSSALAA qui désigne comme scrutateur Madame Katia DEKEUSTER.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer des points repris à l'ordre du jour suivant :

Répartition des parts sociales :

-Mohamed BOUSSALAA

208 parts sociales

-Anne MASSON

2 parts sociales

Ordre du jour

-Approbation des comptes annuels 2012

-Démission d'un administrateur et décharge quant au mandat exercé par celui-ci

-Nomination d'un administrateur délégué et fixation des modalités liées à ce nouveau mandat

-Démission d'un autre administrateur et décharge quant au mandat exercé par celui-ci

-Transfert de parts

Délibérations

Première résolution

L'assemblée entend le rapport de gestion dont il lui est donné lecture par le Président.

Après discussion, elle approuve et adopte les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 dont le total du bilan est de 125 904,17 € et le bénéfice de l'exercice de 8 472,06 €.

Sur proposition du Conseil d'Administration, le résultat est reporté.

Cette première résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Seconde résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jamal BOUSSALAA de ses fonctions d'administrateur. Cette démission prendra effet à la date du 14 juin 2013.

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

L'assemblée donne pleine et entière décharge à Monsieur Jamal BOUSSALAA pour l'exercice de son mandat, rien excepté ni réservé, et remercie ce dernier pour le travail accompli au sein de la société.

Cette seconde résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'assemblée prend acte de la nomination de Monsieur Jamal BOUSSALAA aux fonctions d'administrateur délégué. Cette nomination prendra effet à compter du 14 juin 2013 et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2017.

Ce mandat sera rémunéré.

Cette troisième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Anne MASSON de ses fonctions d'administrateur. Cette démission prendra effet à la date du 1 juillet 2013.

L'assemblée donne pleine et entière décharge à Madame Anne MASSON pour l'exercice de son mandat, rien excepté ni réservé, et remercie celle-ci pour le travail accompli au sein de la société.

Cette quatrième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte du transfert des parts sociales détenues par Madame Anne MASSON vers Monsieur Jamal BOUSSALAA.

Nouvelle répartition des parts :

-Mohamed BOUSSALAA	208 parts sociales
-Jamal BOUSSALAA	2 parts sociales

Cette cinquième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17H00, après lecture et approbation du présent procès-verbal, ensuite de quoi les actionnaires ont apposé leur signature sur ledit procès-verbal.

Mohamed BOUSSALAA
Administrateur délégué

Katia DEKEUSTER
Administrateur

Jamal BOUSSALAA
Administrateur sortant

Jamal BOUSSALAA
Administrateur délégué entrant

Anne MASSON
Administrateur sortant